



Vente en indivision et choix notaire

Par **batory**, le **07/03/2019** à **12:52**

bonjour,

Nous sommes trois frères et sœurs, propriétaires en indivision d'une maison mise en vente et aucun n'habite dans la même région.

Si notre acquéreur choisit son notaire, est-ce qu'il envisageable que, chacun de nous choisissent, son propre notaire, sans frais ni honoraires supplémentaires ?

Ce qui impliquerait l'intervention de 4 notaires.

Par **morobar**, le **08/03/2019** à **08:07**

Bonjour,

Le vendeur c'est l'indivision. Il paraît peu probable que chaque indivi puisse mandater son propre notaire.

Pour un bien dans ma famille il faudrait louer le POPB de Bercy avec les 60 indivisaires recensés à ce jour.